

CHAPITRE 1 : **LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES COÛTS**

PARTIE A / LES COMPOSANTES DES COÛTS

1. Le passage de la comptabilité générale à la comptabilité analytique

Coût = Accumulation de charges


PARTIE A / LES COMPOSANTES DES COÛTS

Un **prix** (de vente) est l'expression monétaire de la **valeur d'un échange** (d'une transaction)

Un **coût** (de revient) est l'**accumulation des charges** relatives à un produit

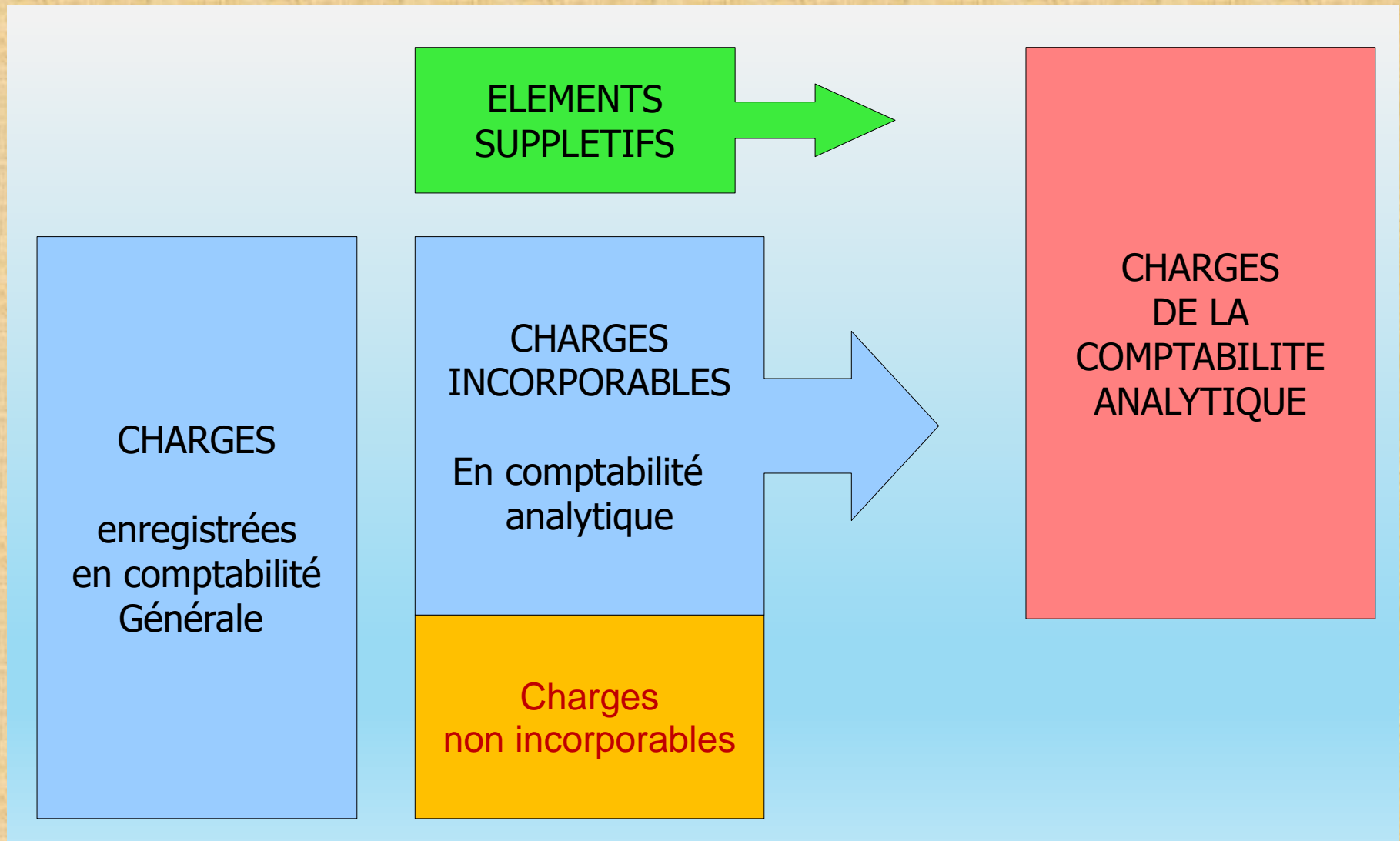


Il y a **prix** s'il y a **échange**



Il y a **coût** s'il y a **consommation**

PARTIE A / LES COMPOSANTES DES COÛTS



PARTIE A / LES COMPOSANTES DES COÛTS

Charges non incorporables

- charges sans rapport avec l'activité
- charges exceptionnelles (ne relèvent pas de l'exploitation courante)
- charges « non pures » (exemple Impôt sur les Sociétés)

⇒ Charges incorporables

- charges constatées sur facture liées à l'activité normale
- charges calculées d'usage (amortissement,....)

⇒ Éléments supplétifs

- rémunération des capitaux propres
- rémunération du travail de l'exploitant

PARTIE A / LES COMPOSANTES DES COÛTS

2. Les différents types de coûts

Coût = mode de traitement des charges relatives à un éléments défini

=> *champ d'application*

Fonctions / *appro, production, distribution, administration*

Produits / *Famille de produits,...*

Etablissements / *Usines, magasins, entrepôts,...*

Critères géographiques / *pays, régions, ...*

=> *moment du calcul*

A posteriori, coûts réels ou coûts constatés

A priori, coûts préétablis => standards, prévisionnels

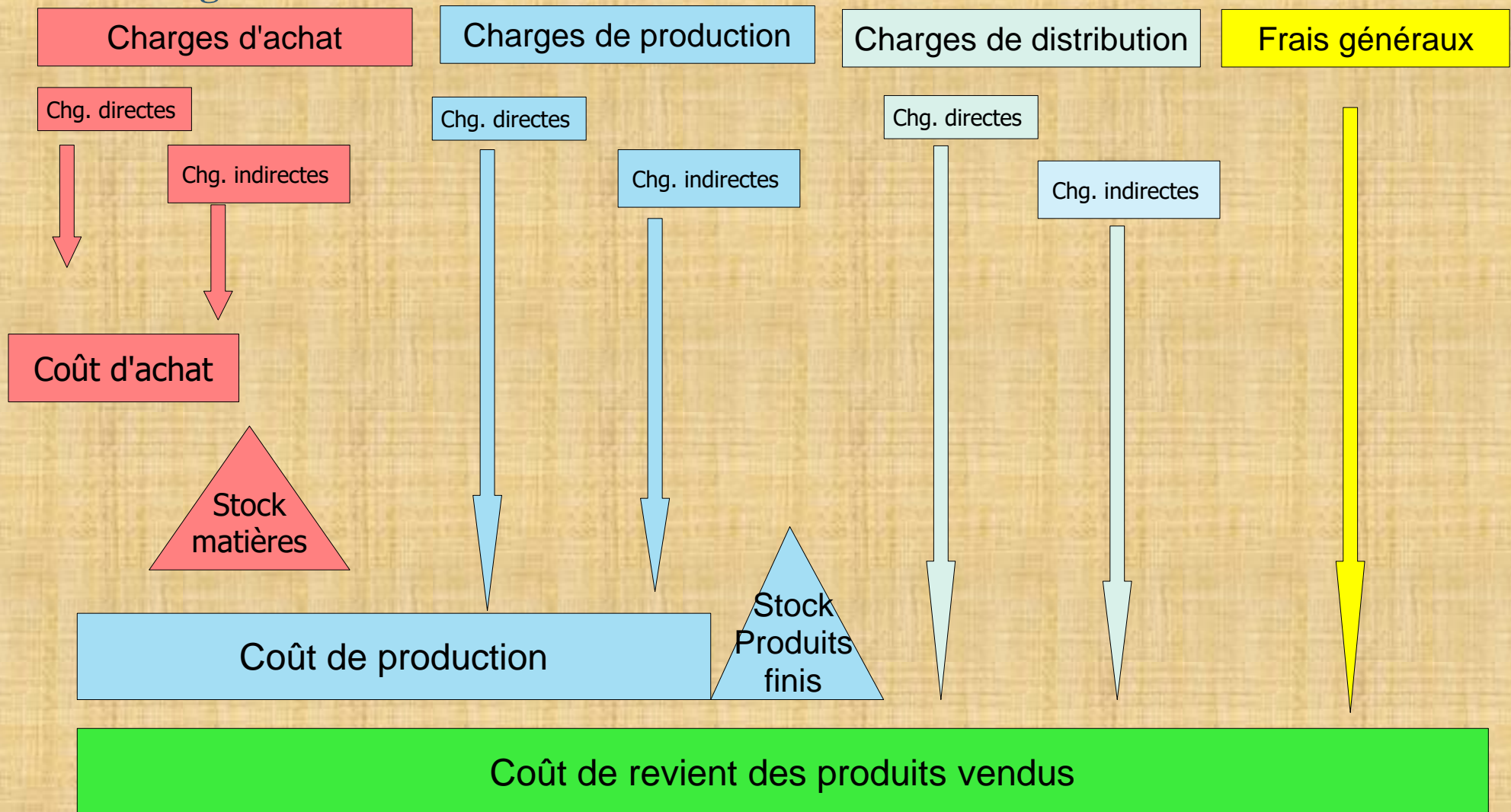
=> *contenu*

Coûts complets

Coûts partiels (variables, variables évolués, marginaux)

PARTIE B / LA STRUCTURE DES COÛTS

1. Organisation

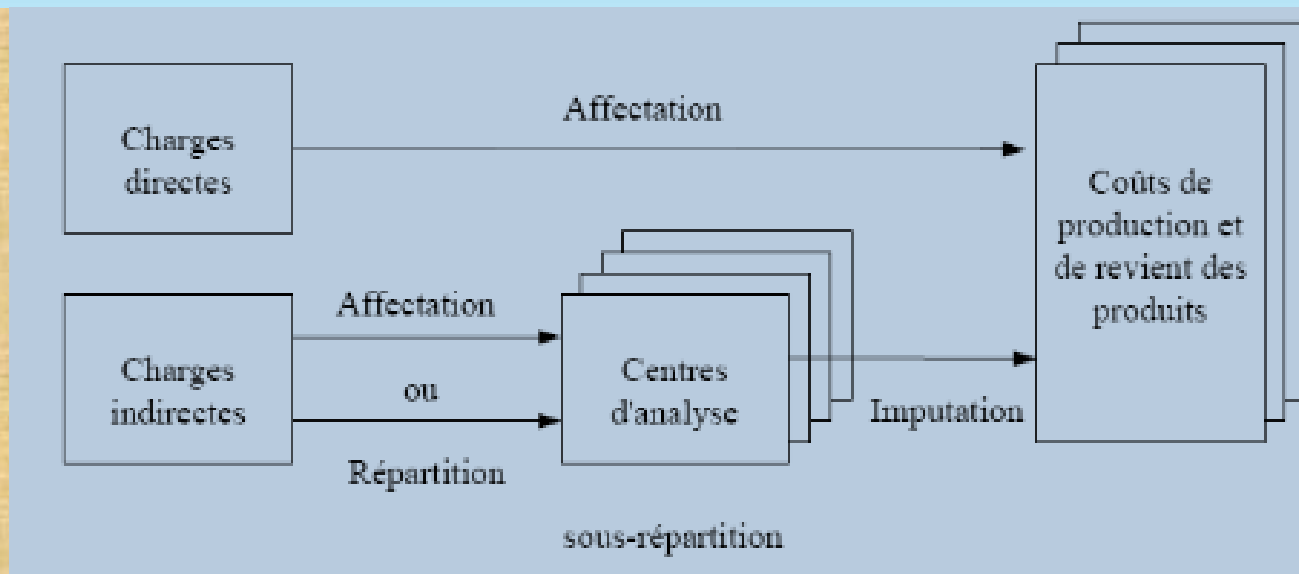


PARTIE B / LA STRUCTURE DES COÛTS

2. Le traitement des charges

=> **charges directes** / il est possible de les affecter directement au coût d'achat, de production ou au coût de revient d'après leur nature et leur destination (consommation) qui est connue.

=> **charges indirectes** / Il est impossible de savoir, avant analyse, comment les répartir aux différents coûts. Il faut donc créer un centre d'analyse et définir un mode de répartition (« les clés de répartition ») d'après une mesure objective.



PARTIE B / LA STRUCTURE DES COÛTS

2. Le traitement des charges

Un centre d'analyse est une division :

- ⇒ Fictive souvent une fonction : finance, compta, sécurité, GRH
- ⇒ Réelle souvent un centre de travail : usinage, assemblage,...

Le centre est choisi de manière à ce que les charges indirectes présentent un caractère d'homogénéité (les charges y présentent un comportement « commun »)

PARTIE B / LA STRUCTURE DES COÛTS

2. Le traitement des charges

